



MAIRIE DE NANTERRE

DEMANDE de DUPLICATA / MISE A JOUR¹
LIVRET DE FAMILLE

Rappel : La demande doit être effectuée auprès de l'officier de l'état civil du domicile du demandeur.

Le demandeur doit produire un justificatif de domicile et fournir une copie de sa pièce d'identité. Il est conseillé de joindre vos actes d'état civil et ceux de vos enfants.

Pour les demandes de mises à jour : joindre obligatoirement le livret de famille

Le Livret, une fois établi/mis à jour vous sera retourné par courrier.

NB : Le livret de famille ne peut être mis à jour s'il existe une discordance entre le contenu du livret de famille et les actes d'état civil. Une rectification administrative des actes d'état civil peut alors être nécessaire afin de mettre à jour le livret de famille.

Demandeur :

Adresse postale :

Adresse mail (obligatoire) :

Tél (obligatoire) :

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES PARENTS OU LES EPOUX

Mariage le :

A :

Divorce le :

PARENT OU EPOUX 1

PARENT OU EPOUX 2

| | | |
|------------------------------|--|--|
| NOM | | |
| PRENOMS | | |
| DATE DE NAISSANCE | | |
| LIEU DE NAISSANCE | | |
| NATIONALITE | | |
| DECES | | |

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES ENFANT(S) A INSCRIRE DANS LE LIVRET DE FAMILLE

NOM ET PRENOMS DE L'ENFANT

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

DATE ET LIEU DE DECES
SI ENFANT MINEUR

| | | | |
|---|--|--|--|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |

Date de la demande :

Signature du demandeur :

Cette demande va donner lieu à un traitement informatisé. Commune qui traite les données : Mairie de Nanterre, 88 rue du 8 mai 1945- 92 000 NANTERRE. Finalité du traitement des données : établissement des livrets de famille. Conservation des données : 10 ans. Fondement juridique : article 40 et décret du 6 mai 2017 relatif à la gestion informatique de l'état civil. Destinataires du traitement tels que prévus par les textes : service de l'état civil L'hébergement des données est assuré par la mairie de Nanterre et n'est pas délégué à un tiers. Coordonnées du délégué à la protection des données : dpo@mairie-nanterre.fr
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

¹ Entourer la prestation choisie